

MOTION RELATIVE AU PROJET D'EPR2 DU BLAYAIS

« 10 000 EMPLOIS GARANTIS PENDANT 10 ANS »

Motion présentée par le groupe Gironde Avenir

Séance plénière du Conseil départemental de la Gironde – 31 mars 2025

Contexte :

Afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050, le gouvernement a publié une nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) qui a fait l'objet d'une concertation du public. Elle remplace l'ancienne qui prévoyait la fermeture de 14 réacteurs nucléaires dont deux de la centrale du Blayais. Elle acte la priorité donnée aux Énergies Renouvelables intermittentes, le maintien en fonctionnement des réacteurs du parc nucléaire au moins jusqu'à 60 ans et son développement pour répondre aux besoins du pays en électricité pilotable et bas carbone avec l'objectif de réussir la transition énergétique.

Considérant :

- La stratégie nationale de relance du nucléaire annoncée par le gouvernement visant à renforcer la **production d'énergie décarbonée** et **sécuriser l'approvisionnement** énergétique du pays ;
- La volonté d'EDF de développer de nouveaux réacteurs de type EPR2 sur plusieurs sites en France, dont celui du Blayais, afin d'accompagner la transition énergétique et de renforcer la production électrique bas carbone ;
- L'importance de **l'indépendance énergétique** et de la sécurité d'approvisionnement pour répondre aux besoins croissants des territoires et des acteurs économiques ;
- Les **enjeux environnementaux, industriels et socio-économiques** liés à ce projet, notamment en matière de création d'emplois, de développement des compétences et de structuration d'une filière industrielle régionale ;
- L'impact considérable de ce projet sur **l'emploi local**, avec la création de milliers de postes directs et indirects, favorisant le dynamisme économique et l'attractivité du territoire ;
- La nécessité d'une **concertation approfondie** avec les élus locaux, les citoyens et les acteurs économiques pour assurer l'adhésion et l'acceptabilité du projet ;
- Les **motions analogues adoptées** par d'autres collectivités du territoire, au-devant desquelles les communautés de communes concernées et la CCI témoignent des enjeux économiques du dossier ;

Gironde Avenir s'associe à la mobilisation du territoire girondin et appelle à :

- **Réaffirmer le soutien du Conseil Départemental** à la candidature du site du Blayais pour accueillir une paire de réacteurs EPR2, dans le respect des exigences de sécurité et de protection de l'environnement ;
- **Demander à l'État et à EDF de garantir une information transparente et une concertation** approfondie avec l'ensemble des parties prenantes locales ;

- **Exiger que les retombées économiques et sociales** du projet bénéficient **en priorité aux entreprises et aux néo-aquitains** ;
- **Mettre l'accent sur l'importance de développer des programmes de formation** pour accompagner la montée en compétence des entreprises locales et assurer la pérennité de l'emploi sur le territoire ;
- **Souhaiter que les investissements** nécessaires en matière d'infrastructures, de formation et de développement territorial **soient anticipés et accompagnés par l'État** et les collectivités concernées ;
- **Veiller à ce que les exigences environnementales et de sécurité les plus strictes soient appliquées** pour garantir un développement énergétique durable et responsable ;
- **Demander au Préfet de Région de créer et coordonner un comité stratégique** et des groupes de travail dédiés : foncier, emploi et formation, planification territoriale.